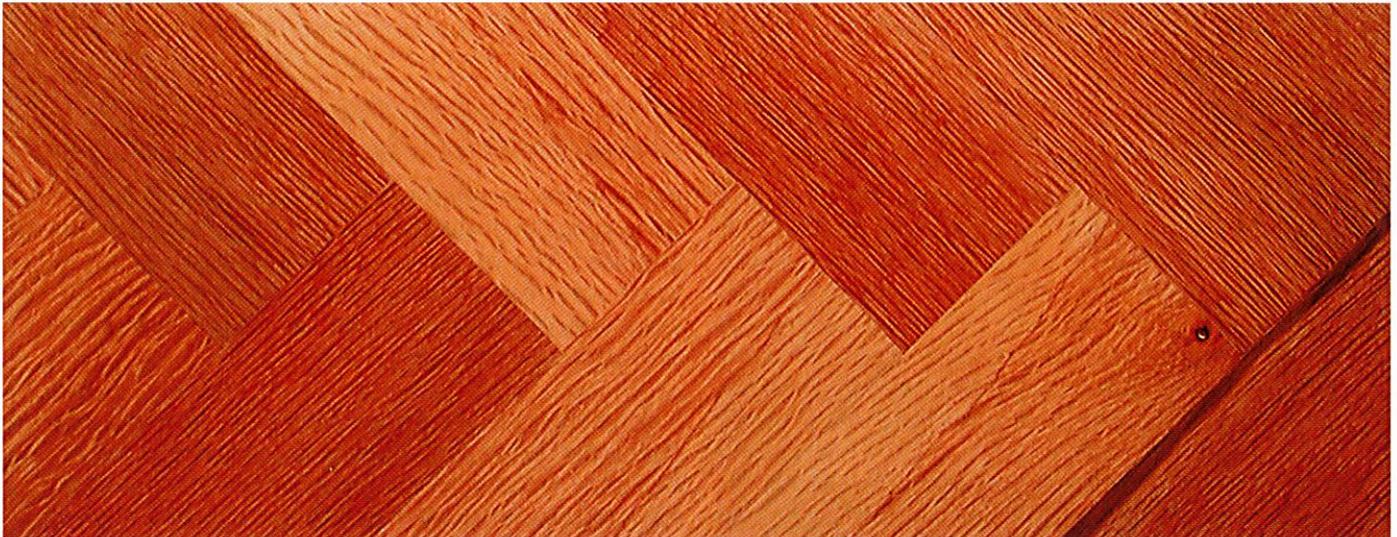


# Chêne vert

## Quel mode de gestion pour adapter les taillis ?

Essence majeure des espaces naturels méditerranéens, le chêne vert a historiquement fait l'objet d'une gestion en taillis jusqu'au milieu du xx<sup>e</sup> siècle. Alors qu'elle se déplace en altitude et en latitude sous l'effet du changement climatique, cette essence et ses débouchés potentiels méritent d'être mieux connus. Le projet Innov'ilex 1 (2018-2021) a mené une étude sur ces taillis et formulé des recommandations sylvicoles.



Spécimens de parquets en chêne vert présentés à l'Exhibition of Innovative Wood Products, organisée par l'UNECE (United Nations Economic Commission for Europe) en 2010-2011. © Cirad.

Aujourd'hui quasi exclusivement tourné vers la filière du bois de chauffage ou laissé à l'abandon sous forme de taillis denses et âgés, le chêne vert a pourtant plusieurs atouts pour être utilisé en bois d'œuvre : dense, dur, avec de bonnes propriétés mécaniques, il dispose aussi d'une maille très marquée et d'une teinte claire appréciées.

### Parquets : un potentiel débouché à haute valeur ajoutée

En 2009, l'Office du développement agricole et rural de Corse (ODARC) avait impulsé diverses études pour tester une valorisation de cette essence en bois d'œuvre. Jean Gérard, du Cirad<sup>1</sup> de Montpellier, s'est penché sur les propriétés mécaniques du chêne vert : « *Les caractéristiques des chênes verts de Corse et de l'Hérault rendent techniquement possible leur transformation en bois d'œuvre, sous réserve d'une mise en œuvre respectant les règles de l'art et certaines préconisations.* » En effet, le bois, nerveux, sujet aux fentes en bout et aux attaques d'insectes, doit être traité en billons courts avec un produit anti-fente, et être évacué au plus vite des scieries. Jean Gérard recommande également l'utilisation de lames stellitées et d'outils au carbure de tungstène pour réaliser des avivés aux dimensions les plus proches de celles des produits finis. Le séchage devra viser un taux d'humidité le plus bas possible afin de limiter les risques de reprise d'humidité et de déformations ultérieures.

Si les essais sur le déroulage n'ont pas été concluants, la valorisation en bois debout (pavage), en réduisant la part d'aubier, semble prometteuse. Le tranchage épais serait également une technique à tester plus avant. De manière générale, il est important d'accompagner les entreprises de transformation dans ce processus de valorisation. Les débouchés concernent des produits à forte valeur ajoutée et pour lesquels l'aspect esthétique est prédominant. Enfin, pour Jean Gérard, le produit « chêne vert - bois d'œuvre » doit toujours être considéré comme un co-produit de la filière bois de feu.

1. Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement.



Cros plan du parquet de la salle de réunion du CNPF à Montpellier. © Jean Gérard, Cirad.



## Une gestion par éclaircies modérées

Pour envisager le développement d'une filière bois d'œuvre, « il faut disposer d'une ressource disponible, accessible, exploitable et mobilisable. D'où l'importance de pouvoir s'appuyer sur des aménagements forestiers et des PSG<sup>2</sup> prévoyant des récoltes répondant à ces critères », ajoute Jean Gérard. La sylviculture associée nécessite un traitement en futaie ou en mélange de taillis et futaie. Encore peu pratiquée, elle pourrait se révéler particulièrement bénéfique, voire indispensable, sous des conditions climatiques futures plus sèches.

Pour Jean-Marc Limousin, du Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive au CNRS Montpellier, « l'éclair-

cie de taillis de chênes verts permet de stimuler la croissance des arbres restants en retardant l'apparition du stress hydrique estival, et cet effet peut se maintenir plus de trente ans après la coupe. Toutefois, une intensité d'éclaircie trop forte (> 50 %) diminue la biomasse sur pied et favorise l'apparition de rejets et l'embroussaillage du sous-bois. Une gestion sylvicole par éclaircie modérée (environ 30 %) réduit la consommation d'eau, stimule la croissance des arbres et diminue la mortalité, même en conditions plus sèches. Ainsi, ce type d'éclaircies augmente l'efficacité d'utilisation de l'eau et la résistance des arbres aux événements de sécheresse extrême ».

2. Plans simples de gestion.

## Innov'ilex : la production de bois d'œuvre de chêne vert à l'épreuve du terrain

Le protocole d'Innov'ilex « production de bois d'œuvre » a été mis en œuvre par le CNPF Corse dans la propriété de l'ASLGF Capanna Lianesa, représentée par Jean-Toussaint Nicolai, propriétaire à Foce et conseiller du CNPF. Une parcelle de 0,5 hectare, entourée d'une parcelle témoin de même surface a été exploitée par l'entreprise Sylvatica. Les travaux ont été financés par la DRAAF de Corse. Cinq cloisonnements tous les quinze mètres ont été réalisés. Une éclaircie par le haut au profit des beaux arbres et l'élimination des dominés dans les mauvaises cépées a permis de prélever 31 % de la surface terrière. Le marquage des tiges d'avenir s'est fait sur la base des critères bois d'œuvre définis par le Cirad : verticalité, courbure, et cylindricité des billes de pied.

L'exploitation du chantier a été assez difficile : trois quarts des tiges se sont encroués dans les interbandes. Les arbres ont été exploités dans leur totalité, puis ébranchés, et enfin tirés dans les cloisonnements pour être façonnés (découpe en 50 centimètres) sur la piste. La moitié du temps

passé a été consacré à poser une clôture autour de la parcelle et du témoin (80 % du coût total du chantier) afin qu'aucun biais ne soit causé par la présence très active du gibier ou des vaches divagantes. Un suivi de l'évolution de la placette est prévu tous les cinq ans.

Il s'agit maintenant de « prolonger le travail sur le chêne vert en faisant le point sur sa valorisation en bois d'œuvre, qui peut justifier le choix de certaines sylvicultures, et aussi répondre à d'autres enjeux tels que le changement climatique, le sylvo-pastoralisme... » précise Florian Galinat, ingénieur du CNPF Corse. Le schéma régional de gestion sylvicole (SRGS), en cours de rédaction, va d'ailleurs intégrer les préconisations sylvicoles d'Innov'ilex. Pour Jean-Toussaint Nicolai, « il faut avoir en tête que l'enjeu est le développement local de tous ces petits villages corse, complètement entourés de forêt, qui n'ont pas d'autres possibilités pour survivre ». Présenter, avec les autres régions méditerranéennes, un Innov'ilex 2, axé sur la valorisation du chêne vert, serait donc un moyen d'y parvenir.



Participants à la journée de terrain animée par le CNPF Corse sur les propriétés de l'ASLGF Capanna Lianesa. Philippa Sbrescia © CNPF.



## Prise de risque

Pour Gisèle Fanget de l'ONF (direction territoriale de Corse), il faut sensibiliser rapidement les propriétaires à une potentielle valorisation en bois d'œuvre. D'anciens taillis ont été régulièrement éclaircis, ou traités en taillis avec réserve, et présentent désormais une forte proportion de moyens et gros bois, avec des volumes importants (de 300 à 350 m<sup>3</sup>/ha). Malheureusement, les propriétaires, souvent des communes, coupent ces bois tant qu'ils trouvent encore des débouchés en bois de chauffage. Les peuplements reviennent alors à l'état antérieur de taillis avec quelques réserves. L'alternative est de poursuivre les éclaircies modérées, mais rares sont les propriétaires qui s'y risquent, car les débouchés en bois d'œuvre sont encore incertains.

## Valorisation par les glands

Selon Jean-Marc Limousin, une gestion sylvicole par éclaircie modérée stimule aussi la production de glands. Cela intéresse vivement les éleveurs porcins, producteurs de la très renommée charcuterie corse. Charlotte Svahn, cheffe de projet sylvo-pastoralisme en élevage porcine au Syndicat de défense et de promotion des charcuteries de Corse AOP « Salameria Corsa », confirme la recherche par les éleveurs de parcours en forêt riches en glands. La qualité de la charcuterie tient en effet pour 50 % à l'alimentation en période de finition, et elle doit se faire selon le cahier des charges AOP à base de glands ou de châtaignes (*voir encadré*). Un suivi de la production de glands à la fois dans la parcelle éclaircie et dans le témoin a donc été réalisé, afin de pouvoir à terme réaliser une typologie des parcours porcins, et apporter des prestations auprès des éleveurs.

Une partie de ces éleveurs sont eux-mêmes propriétaires forestiers. Ce rapprochement est très important dans le contexte corse, car il subsiste un attachement très fort du monde rural à l'usage ancestral de la forêt nourricière. C'est un moyen de réhabiliter la forêt et de faire comprendre l'intérêt de pratiquer une sylviculture du chêne vert, dans le cadre d'un document de gestion puisque les intérêts sont convergents.

Louis-Michel Duhon, Florian Galinat  
et Christophe Barbe

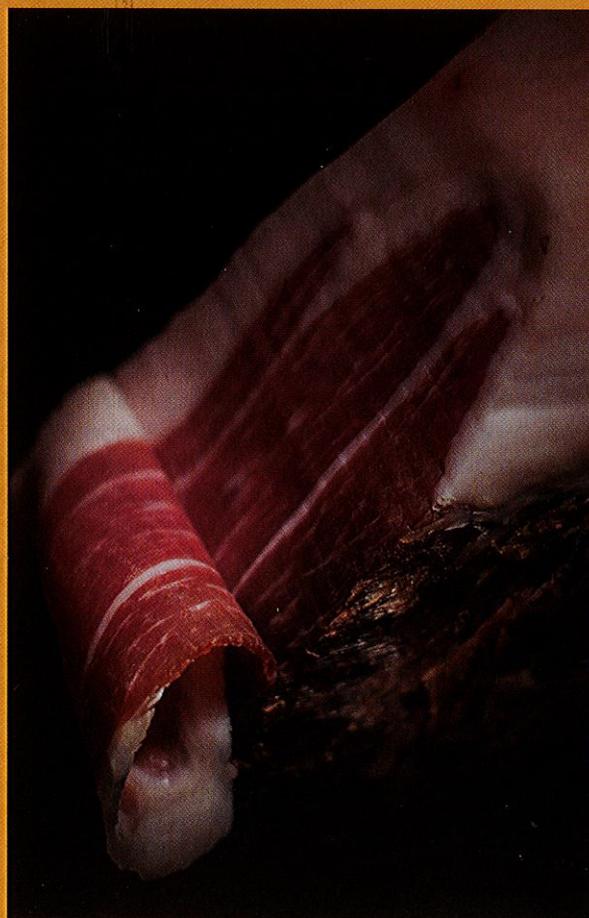
### Pour en savoir plus :

« Le chêne vert : nouvelles approches de gestion en contexte méditerranéen », avril 2022. Disponible sur le site Paca du CNPF.

## AOP Charcuterie corse

Face à la présence importante de produits de contrefaçon sur les circuits de vente et compte tenu du risque de voir disparaître ainsi les produits de charcuterie corse traditionnelle, « Salameria Corsa » a décidé de protéger par une AOP, trois produits : « Jambon sec de Corse – Prisuttu », « Coppa de Corse – Coppa di Corsica » et « Lonzo de Corse – Lonzu ».

Le lien qui lie ces produits au terroir repose principalement sur une race corse de porcs dite « Nustrale », un mode d'élevage sur parcours en totale liberté et une finition des animaux au gland et/ou à la châtaigne. Celle-ci débute dès l'automne et se prolonge durant tout l'hiver sur une durée minimum de cinq semaines. C'est durant cette phase de finition que l'animal « dépose » du gras d'une qualité spécifique et originale. Cela contribue à donner cette saveur particulière aux produits transformés. Ensuite, une transformation fidèle aux usages anciens, avec entre autres l'utilisation du sel de mer comme seul et unique conservateur et un affinage long, garantit la qualité du produit.



Trois produits de charcuterie corse font l'objet d'une AOP à la condition que la « finition » des porcs s'effectue dans les yeuseraies ou les châtaigneraies © Salameria, corsa.